

Johanne Jacquelin

Université d'Ottawa  
17 Avril 2014

## Table des matières

- ✓ Mise en contexte
- ✓ Introduction
- ✓ Développement du travail
- ✓ Liens avec le cours de Pol 4578
- ✓ Conclusion
- ✓ Questions d'ouverture





## **Partie I- mise en contexte**

On remarque que plusieurs entreprises minières canadiennes sont installées à l'étranger, plusieurs de celles-ci sont prises dans des conflits territoriaux qui impliquent des communautés indigènes dans plusieurs pays d'Amérique du sud et aussi bien au Mexique. On a tendance à remarquer que ces entreprises qui ici au Canada se conforment aux normes établies par le gouvernement sur le territoire canadien mais dès qu'elles arrivent dans des pays étrangers agissent tout autrement.

Le projet se base sur cette question fondamentale : « Quels sont les impacts des compagnies minières canadiennes sur les communautés indigènes, les problèmes qu'elles créent sur ces communautés ? »

Madame Marie-Josée pour son investigation s'est focalisée sur deux pays, premièrement le Brésil avec le mouvement « Sin tierra » et une autre partie au Mexique plus précisément à Oaxaca, dans une communauté indigène appelée San José del Progreso.

Ici est l'adresse électronique du travail qu'elle réalise avec ces communautés :

<http://www.massicottresearch.com/1/post/2013/08/canadian-mining-companies-abroad-which-social-and-environmental-responsibility.html>

**\*Et la partie où j'ai travaillé se porte sur San José del Progreso à Oaxaca, Mexique.**

## **Partie II- Introduction**

Le Canada compte plus de 100 entreprises minières qui sont éparpillées dans presque tous les états du Mexique, des entreprises qui vu les impacts sociaux, économiques, politiques, écologiques qu'elles ont sur les différentes communautés sont prises dans des conflits parfois armés où des citoyens ont perdu leurs vies. Il faut préciser que le Mexique compte une grande population indigène et que ceux-ci se battent depuis plusieurs années pour faire respecter leurs droits, leurs cultures et leur terre. Un autre point intéressant qu'il faut préciser est que le Mexique est un pays qui à été pendant longtemps saccadé par des luttes pour des terres qui ont eu pour résultat des réformes agraires mais des fois ces réformes ont été défavorables aux indigènes, l'un des plus grande mouvement que le pays a connu a été le mouvement d'Emilio Zapata dans l'état du Morelos, au Chiapas le mouvement « Tierra y Libertad ». Donc tout cela est une mise en contexte de la situation délicate qui jusqu'à aujourd'hui continue à faire couler beaucoup d'encre. D'un autre côté il faut aussi souligné que des entreprises canadiennes qui au pays respectent les lois environnementales, les droits de l'homme arrivées à l'étranger se comportent tout autrement. Plusieurs cas ont été recensé dans le monde, et les pays partenaires ne peuvent pas les attaquer en justice car des fois, ce ne sont pas les mêmes lois et aussi la plupart du temps l'appareil étatique de ces pays sont trop faible pour faire respecter les lois ou ces lois sont quasiment inexistantes.

## **Partie III- Développement**

Dans les lignes suivantes, un juriste d'Oaxaca, Francisco López Bárcenas, qui est activiste des luttes indigènes nous fait une ébauche de la situation dans tout le Mexique:

« Menaces à Pedro Martínez et à sa famille, de la Coordination des peuples unis de la vallée d'Ocotlán, à cause de sa participation à la lutte contre la mine de San José del Progreso ; agressions à main armée contre Celestino Bartolo Terán et menaces à sa fille Sara Bartolo, dans l'isthme de Tehuantepec, à cause de sa participation à la lutte contre les entreprises de construction d'éoliennes ; exécution de Félix Martínez Santiago, un des leaders de l'Organisation des peuples indigènes zapotèques (OPIZ), ce 15 mai dans la communauté de Tierra Blanca, San Vicente Loxicha, tous dans l'État d'Oaxaca ; menaces de mort à l'avocate Estela Angeles Mondragón pour avoir défendu des communautés rarámuris face à l'invasion de leurs terres par des éleveurs de bétail, dans l'État de Chihuahua ; disparition de Teodulfo Torres Soriano, El Tio, depuis le 24 mars, dans le District fédéral ; ce sont là des faits qui dessinent une partie de la géographie de la répression dans ce Mexique. Ce ne sont pas les seuls [1], mais ils montrent qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé, mais d'une réponse systématique à la résistance des peuples face à l'accaparement de leur terre ou à l'imposition de projets et qui s'étend sur tout le territoire mexicain. La résistance aussi peut être vue dans bien d'autres endroits et sous une forme très différente. La lutte cyclique des Cucapá, en Basse-Californie, face à la détermination des autorités à les empêcher de pêcher, après leur avoir enlevé leur activité de chasseurs et d'agriculteurs ; les Rarámuris défendant leurs territoires de l'invasion des éleveurs de bétail et des entreprises de déboisement ; des peuples, dans plusieurs États de la République, s'opposant aux mines, aux entreprises de construction d'éoliennes pour la création d'« énergie propre », cela à l'initiative de consortiums privés et pour le bénéfice des entreprises transnationales ; des peuples comme celui de Temacapulin [2] dans l'État de Jalisco ; La Parota [3] dans l'État du Guerrero ; les Cora et les Wixaritari de Nayarit, et les Mixtèques et les Chatino d'Oaxaca se battant contre la construction de barrages ; les

paysans de Huexca, dans le Morelos, s'opposant à la construction d'une thermoélectrique et d'un gazoduc [4] ; les peuples yaquis, dans l'État de Sonora, bataillant contre la construction du gazoduc Indépendance [5] ; paysans et indigènes s'opposant aux semences transgéniques, leur sécurité alimentaire de demain dépendant des semences natives et de la pratique d'une culture qu'ils ont développée autour d'elles. Ce sont des luttes très diverses mais elles ont beaucoup de points communs : tous se battent contre l'expropriation et contre les entreprises transnationales. »<sup>1</sup>

Maintenant passons à l'état qui nous préoccupe le plus, selon Instituto Nacional para el Federalismo y el Desarrollo Municipal ( Institut National pour le Fédéralisme et le Développement Municipal *National* , INAFED) ; San José del Progreso est une ville et municipalité d'Oaxaca dans le sud-ouest du Mexique dans le sud de la région de Valles Centrales. Le Mexique est un pays riche en ressources minières, cette municipalité est riche en or et en argent. D'abord pour parler de la lutte qui divise cette population et qui l'oppose à la compagnie minière canadienne il faut faire une chronologie des faits.

Le site de Amnesty International fait une description conforme de la lutte et des confrontations qui ont eu lieu à San José del Progreso :

« Les communautés indigènes, particulièrement bien représentées dans les Etats d'Oaxaca, du Guerrero et du Chiapas, sont parmi les plus pauvres du Mexique. Paradoxalement, les ressources naturelles y abondent, mais sont largement exploitées par les multinationales. Les populations autochtones et paysannes ne sont généralement pas consultées lorsque de grands projets miniers sont mis en place sur les terres où elles vivent et n'en retirent aucun profit. Quand elles se mobilisent et s'opposent aux multinationales pour revendiquer leurs droits à la terre et à l'eau, qui

---

<sup>1</sup> Lopez Bàrcenas Francisco, "Géographie de la répression et de la résistance au Mexique", document publié le 10 juin 2013 dans LA voie du Jaguar (consulté en ligne le 12 février)

sont des ressources essentielles à leur survie, leur résistance est réprimée par les autorités.

On assiste à une criminalisation de la protestation des défenseurs et défenseuses des droits humains et des mouvements sociaux. Stefan Suhner, le coordinateur de PROPAZ Chiapas Suisse estime que «ces dernières années, la criminalisation des mouvements de protestation a augmenté sous couvert de la lutte contre la criminalité et le trafic de drogue. Les défenseurs des droits humains qui s'opposent aux grands projets sont arrêtés, incarcérés suite à des accusations forgées de toutes pièces, menacés et même assassinés...»

### **Divisions et affrontements**

Selon Jamie Kneen, porte-parole de l'ONG canadienne Mines Alerte, «cent nonante entreprises minières ayant leur siège au Canada sont actives au Mexique.» L'une d'elles, Fortuna Silver Inc., basée à Vancouver, exploite le gisement d'or et d'argent sur la municipalité de San José del Progreso, à quarante-sept kilomètres de la ville d'Oaxaca, via sa filiale Cuzcatlán. Son arrivée a exacerbé les tensions au sein de la communauté, notamment avec les autorités municipales qui détiennent le pouvoir politique.

Tout a commencé en 2006, quand le maire de l'époque a octroyé une concession minière sans consulter la population. Depuis, la situation n'a cessé de dégénérer. Une partie de la population, opposée à la mine, craint notamment la pollution de l'eau et de la terre, et le détournement des sources d'eau au profit de l'usine. Elle a manifesté à de nombreuses reprises et bloqué l'accès à la mine pendant quarante jours en 2009. Plus de sept cents policiers de l'Etat et fédéraux armés, accompagnés de chiens et d'un hélicoptère, sont violemment intervenus pour disperser les manifestants.

En janvier 2012, Bernardo Méndez, un membre de la Coordination des peuples unis de la vallée

d'Ocotlán (CPUVO), opposé à la mine, est criblé de balles par la police municipale lors d'une manifestation. Deux mois plus tard, le 15 mars, le leader de la CPUVO, Bernardo Vásquez, est abattu sur la route qui le mène à San José del Progreso. Depuis 2008, il ne cessait d'alerter les autorités de l'Etat d'Oaxaca et les autorités fédérales sur les risques d'affrontements violents au sein de la communauté suite à l'arrivée de Fortuna Silver Inc., qui a débuté ses activités sans consulter la population locale. Il a également dénoncé à plusieurs reprises le fait que l'entreprise finançait des groupes armés dans la communauté. Après la mort du leader de la CPUVO, une coalition d'organisations de défense des droits humains a diffusé un communiqué dans lequel elle accuse l'entreprise minière et le président municipal de San José del Progreso d'être directement responsables de la mort de Bernardo Vásquez.

Le 16 juin dernier, deux membres de la CPUVO ont à nouveau été blessés par balle devant la mairie de San José del Progreso. «Bertín Vásquez Ruiz a été blessé à l'estomac. A l'hôpital public où on l'a d'abord emmené, on ne lui a pas retiré la balle. Quarante-huit heures plus tard, il a dû consulter un médecin privé pour se faire soigner. Ce qui signifie que les autorités ne peuvent même pas garantir aux défenseurs des droits humains d'être correctement soignés. Mais le plus grave, c'est que tous ces crimes restent impunis. Deux personnes seulement ont été arrêtées. Et il n'y a aucune volonté du procureur adjoint de l'Etat d'Oaxaca de faire la lumière sur ces événements», déclare Phillip Gerber qui travaille pour Educa (service pour une éducation alternative) à Oaxaca.

### **L'or et l'argent à tout prix**

Toute cette violence n'altère en rien la détermination de *Fortuna Silver Inc.* qui prévoit même d'étendre ses activités. Son site internet précise que la construction du site a pu être terminée dans les temps, avec un investissement de cinquante millions de dollars. En 2012, la mine devrait



produire 1,7 million d’onces d’argent et quinze mille onces d’or. La société prévoit de s’étendre et, une fois achevée, la mine pourra produire 3,2 millions d’onces d’argent et vingt-cinq mille onces d’or. La position officielle de l’entreprise est qu’elle n’est en rien responsable de cette violence due à des luttes de pouvoir locales. Pour le moment, elle est contrainte d’amener l’eau nécessaire à l’exploitation de la mine par camion. Stefan Suhner remarque que «généralement, les entreprises minières canadiennes agissent avec une grande liberté et en toute impunité. Les autorités mexicaines n’ont ni la volonté ni le pouvoir de les contrôler.» Plusieurs entreprises sont accusées «d’acheter la paix sociale» en rétribuant les autorités à différents niveaux. Dans le cas de l’entreprise *Blackfire Exploration Ltd.*, basée à Calgary, une coalition d’ONG canadiennes, dont *Mines Alerte*, a même pu prouver que des versements mensuels pour un total d’au moins dix-neuf mille dollars canadiens (environ dix-huit mille francs suisses) ont été versés sur le compte privé de Julio César Velásquez Calderón, alors maire de Chicomuselo. Documents bancaires à l’appui, l’affaire a été dénoncée à la gendarmerie royale du Canada (GRC, police fédérale et provinciale canadienne). Deux ans plus tard, les autorités canadiennes ne se sont toujours pas prononcées. L’entreprise, qui exploite une mine de baryte – utilisée par l’industrie pétrolière – à ciel ouvert, a été contrainte de suspendre ses activités en 2009, suite à l’assassinat d’un activiste environnementaliste et l’arrestation de six employés de la mine. Pourtant très récemment, le journal national *La Jornada* a laissé entendre que l’entreprise continuait ses activités au Chiapas de manière clandestine, dans une municipalité voisine. »<sup>2</sup>

#### **Partie IV- Liens avec le cour de Pol 4578 A**

Quels sont les impacts que peuvent avoir cette mine sur la communauté si apparemment elle va

---

<sup>2</sup> Mobilisation contre le pillage des ressources, Article paru dans le magazine AMNESTY, n°70, publié par la Section suisse d’Amnesty International, août 2012.

apporter du travail, de l'argent pour la municipalité et sachant que le Mexique est un pays en voie de développement l'ouverture de cette mine représenterait en quelque sorte un programme de développement et n'oublions pas que le Canada maintenant base sa politique de développement qui s'aligne tout aussi avec sa politique étrangère sur la protection des entreprises canadiennes à l'étranger. Dans cette partie vont rentrer les concepts ou tout du moins l'application des grands thèmes qu'on a vu dans le cadre du cours. Trois grands thèmes du cours se voient aborder par ce travail :

#### -Le rôle de l'État

Le gouvernement de Peña Nieto (PRI), qui est au pouvoir depuis un an, se base sur une politique de réformes complexes dans des domaines comme les télécommunications, politique énergétique, politique fiscale ; mais continue à faire face aux luttes pour interdire l'exploitation de la mine ou plutôt la fermeture de certaines mines dans tout le pays dont celle de San José. Mais il faut préciser que le permis d'exploitation a été accordé en 2009 par le maire en fonction à l'époque. Le Mexique étant un état du sud on a tendance à trouver une absence de législation adéquate pour défendre les droits des populations locales. D'un autre côté vu que c'est un pays en voie de développement on a tendance à voir que les dirigeants ne prennent pas en compte les retombées écologiques que peuvent avoir les exploitations sur les zones affectées; ce qui est commun à tous les pays du sud qui essaient de réduire l'écart de développement observé des pays du Nord. Les États du Sud dans leurs politiques de développement ne prennent pas en compte les enjeux pour le sol, pour l'eau et aussi pour l'écologie car dans l'idée des gouvernements les prendre en compte freineront le développement ; d'où le refus des pays du Sud de signer les traités sur l'écologie. Dans mon point de vue en quelque sorte je pense que les états n'agissent non pas par mauvaise foi mais ils font ce que les pays du nord ont fait pendant longtemps pour arriver au

niveau de développement qu'ils ont atteint aujourd'hui. Les états du sud sont prêts à mater toutes les luttes qui s'opposent aux projets de développement qu'ils signent avec les entreprises étrangères qui veulent investir. Dans le cas de San José on voit que le maire a même fait intervenir l'armée ce qui a donné comme résultat de la violence faite sur la population indigène. Des assassinats de chefs des mouvements sont aussi perpétrés, des menaces aux partisans ect... les entreprises aussi des fois arment une certaine partie de la population qui est favorable à leur cause. Dans une interview que madame Marie Josée a réalisée à un membre de EDUCA, une organisation qui travaille avec les mouvements de luttes indigènes de San José, il explique que la population est divisée sur le sujet et de la manière que j'ai compris la situation est telle qu'un risque de guerre civile est probable dans la communauté car il y a des groupes armés qui opèrent dans la région( situation qui est la cause principale de plusieurs guerres civiles en Afrique );ne pas aussi oublié que même les autorités sont prêtes à utiliser la force ( exemple la situation en 2009).Un autre point que j'ai soutiré de l'interview est qu'il y a de la corruption dans l'accord des permis aux entreprises, des pots de vin qui sont accordés. Comment un état peut se dire fort ou dire qu'il défend sa population quand les intérêts politiques passent avant les intérêts de la population? Donc le rôle de l'État dans les pays du Sud est affaibli par les entreprises étrangères dans ce cas canadiennes, ce qui à la longue aura des retombées graves sur l'appareil judiciaire, sur l'économie, sur la politique intérieure, sur les organes composant l'appareil étatique. La situation de la mine de San José n'est pas étrangère à notre cours un exemple qu'on a vu en classe, est celui des notes que les autorités accordent aux haciendas qu'on a vu dans le texte de Waridel , Laure. « La route du conventionnelle du café »<sup>3</sup> Dans ce texte on voit la situation misérable dans laquelle vivent les indigènes, ils sont sous payés, exploités, sous traités car il

---

<sup>3</sup> Waridel, Laure. « LA route conventionnelle du café ».Acheter, c'est voler. Le cas du café. Trad. Louise Laplante. Montréal, Éditions Écosociété et Équiterre,2005, pp.61-81

n'arrivent même pas à trouver de la nourriture, les récoltes ne sont pas destinées à la population locale et des fois mêmes les cultures pratiquées sont pas bonnes pour la terre, tout cela montre les enjeux de politiques pratiquées par les États du sud. Les États ont aussi tendance à délaissé leurs responsabilités et les passer aux mains des entreprises qui elles viennent pour tirer des profits.

#### -Le secteur privé : commerce et partenariats public-privé

Dans les pays du sud on remarque les programmes de développement sont en quelque sorte dépendant des entreprises étrangères et la plupart de celles-ci sont des propriétés du secteur privé du Nord. Donc on voit que les programmes de développement du sud sont un partenariat du public et du privé international ce qui implique la participation active du secteur privé étranger dans la politique intérieure des pays en développement. Ce ménage du public et du privé en quelque sorte favorise l'instabilité politique dans ces pays, les guerres civiles, des massacres d'enfants de femmes, d'activistes. L'État perd en quelque sorte son indépendance vue qu'il est non pas entrain de défendre ses citoyens mais les intérêts de compagnies étrangères. Un autre problème que l'on peut observé est l'accord de la plupart du temps défavorables.

#### -Le secteur privé : responsabilité sociale des entreprises

Cette partie du cours est ce qui concerne le plus le travail qu'est entrain de réaliser madame Marie Josée. Comment faire pour que les entreprises prennent en compte leurs responsabilités. Dans ce cas-ci on est en face d'une communauté qui se voit exposée à des enjeux écologiques et sociaux qui auront des conséquences lourdes sur leurs modes de vie. Des problèmes liés à l'eau car c'est une entreprise où l'on va exploiter l'or et l'argent donc il y a un risque de contamination au cyanure de l'eau. Dans l'interview on a vu que plusieurs communautés sont concernées par ce problème car il y des nappes qui passent sur la concession de l'entreprise donc risque de

contamination, qui pour conséquences sera la cause de maladie, d'épidémie, de morts prématurées et de bétails. Un autre enjeu est le changement du courant de l'eau, ou l'entreprise s'accapare de ses sources pour faire fonctionner les mines donc assèchement, plus d'irrigations possibles des terres cultivables (une campagne a été menée par l'entreprise pour dire que les terres ce qui impliquera pertes de cultures et des famines dans la zone. Le problème maintenant est comment faire responsabiliser les entreprises qui ont déjà mis en action leurs plans d'exploitation ? Comment faire entendre la voix des autochtones qui sont dans leurs pleins droits de lutter pour la vie car ces entreprises violent et droits de l'homme et droits environnementaux car ce sont des entreprises qui d'une manière ou d'une autre sous des lois strictes au Canada car elles ont signé les traités. Et quand ces entreprises font des effractions aux lois internationales les états des pays du sud ne peuvent pas attaquer les entreprises, autre problème que confrontent les états du sud est la question de juridiction. Les entreprises qui confrontent des demandes se déresponsabilisent, des fois ils disent que ce sont des filiales des pays en question par exemple dans ce cas-ci on voit que cette entreprise opère sur un autre nom. ( plusieurs entreprises opèrent sur d'autres noms dans les pays du sud, ce qui les permet d'évader leurs responsabilités la plupart du temps.)

#### -Le secteur privé : la vision du gouvernement canadien

Le Canada a orienté sa politique étrangère sur la croissance économique inclusive, cette politique à un partenariat entre l'état et le privé dans sa politique de développement. Donc ce qui implique que l'État canadien renforce son appui aux entreprises canadiennes. Le renforcement des entreprises canadiennes à l'étranger est la nouvelle politique du gouvernement donc il sera fort difficile que l'état force ces entreprises à prendre en compte les lois écologiques dans ces pays. Disant que c'est un projet de développement et que l'on voit que la misère règne dans cette zone

du Mexique est aussi dire que le plan de développement contient des failles parce que le peuple continue à croupir dans la misère.

### **Partie V & VI- Conclusion**

En conclusion on voit que les entreprises canadiennes qui quand elles opèrent dans le territoire national respectent toutes les lois qu'elles soient écologiques, économiques, politiques et judiciaires arrivées à l'extérieur opèrent tout autrement. Et il y a partout dans le monde des communautés qui luttent contre ces entreprises minières pour le respect de leur terre, leur culture et leurs modes de vie. Et madame Marie Josée est l'une de ces activistes qui travaillent avec les membres des organisations qui mènent des luttes sociales et son domaine de prédilection est la mine qui opère à San José del Progreso à Oaxaca.

Mes questions d'ouverture sont :

Arriveront-ils à faire fermer la mine, vu que l'entreprise possède un permis de vingt ans ?

Un jour sera-t-il possible de légiférer de manière globale pour les entreprises ? Vivant dans l'ère de la mondialisation sera-t-il possible d'arriver à un accord légal pour responsabiliser les entreprises d'Extraction ?

## Bibliographie

- ✚ Lopez Bàrcenas, Francisco. Traduction et notes de Georges Lapierre Source du texte d'origine : La Jornada, Mexico, 25 mai 2013  
<http://www.lavoiedujaguar.net/Geographie-de-la-repression-et-de>
- ✚ Waridel, Laure. « LA route conventionnelle du café ». Acheter, c'est voler. Le cas du café. Trad. Louise Laplante. Montréal, Éditions Écosociété et Équiterre, 2005, pp. 61-81
- ✚ Mobilisation contre le pillage des ressources, Article paru dans le magazine AMNESTY, n°70, publié par la Section suisse d'Amnesty International, août 2012.  
<http://www.amnesty.ch/fr/actuel/magazine/2012-70/mexique-mobilisation-contre-le-pillage-des-ressources>

